



La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°146 - 5 janvier 2026

A LA UNE



Le CDG29 vous souhaite une belle et heureuse année 2026 !

Le Président Yohann Nédélec, les membres du Conseil d'administration et toute l'équipe du Centre de Gestion du Finistère vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 !

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Parution du décret révisant et complétant les tableaux des maladies professionnelles

Ce décret élargit la liste des travaux reconnus comme susceptibles de provoquer certaines maladies professionnelles, et facilite en particulier la reconnaissance de certaines pathologies professionnelles des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, s'agissant de l'exposition à la combustion de charbon et de l'inhalation d'amiante. Il entre en vigueur le 29 décembre 2025.

[Décret n° 2025-1349 du 26 décembre 2025 révisant et complétant les tableaux des maladies professionnelles annexés au livre IV du code de la sécurité sociale](#)

PPR et fonctionnaire placé en disponibilité

Il ne ressort ni des dispositions de l'article L. 826-2 du CGFP qui instituent pour les fonctionnaires territoriaux frappés d'inaptitude physique un droit à bénéficier d'une période de préparation au reclassement, ni des dispositions du décret n°85-1054 du 30 septembre 1985, qui aménagent l'exercice de ce droit, que seraient exclus de son champ les fonctionnaires placés en disponibilité.

[CAA Bordeaux, 16 décembre 2025, n°24BX00142](#)

RIFSEEP

S'il ressort des dispositions de l'article L.714-5 du CGFP qu'il appartient à la collectivité d'adopter un régime indemnitaire comprenant deux parts, dont l'une est allouée en fonction de la manière de servir des agents, le versement effectif du CIA ne constitue toutefois pas un droit. Par suite, en décidant de son versement facultatif, exceptionnel, et en déterminant les conditions de son attribution de manière restrictive, une collectivité n'a pas commis d'erreur de droit.

[CAA Paris, 28 novembre 2025, n°25PA00748](#)

Obligation d'organiser l'entretien professionnel

Le supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire est tenu d'organiser un entretien professionnel. Le fait qu'un agent ne se rende pas à cet entretien, sans aucune justification, est constitutif d'un manquement à

ses obligations professionnelles, susceptible de justifier une sanction disciplinaire. L'intéressé ne peut pas faire valoir que le refus de se rendre à un tel entretien n'est pas fautif en soutenant qu'il s'agit d'une simple garantie offerte aux agents publics.

[CAA Paris, 27 novembre 2025, n°24PA01303](#)

Congés de maladie et certificat médical de reprise

Si l'employeur public, qui estime que la santé ou l'intégrité physique de l'un de ses agents est menacée, peut prendre toute mesure de nature à prévenir la réalisation ou l'aggravation de dommages causés aux agents, la décision par laquelle l'administration a imposé à un agent de ne pas rejoindre son poste à l'issue d'un congé de maladie avant d'avoir été reçu par le médecin de prévention, est dépourvue de base légale, alors que l'intéressé a adressé à l'employeur son avis de fin d'arrêt de travail, attestant ainsi de son aptitude à la reprise de ses fonctions.

[CAA Marseille, 24 novembre 2025, n°25MA00616](#)

Élections professionnelles

Les agents détachés ou recrutés sur un emploi fonctionnel de DG ou de DGA des services d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI affiliés à un centre de gestion, ainsi que les agents détachés ou recrutés sur un emploi fonctionnel d'un centre de gestion, ne peuvent se porter candidats aux élections des représentants du personnel au sein du CST de ce centre de gestion, dès lors qu'ils doivent être regardés, eu égard à la nature particulière de leurs fonctions, comme ayant vocation à représenter les collectivités territoriales et établissements publics qui y sont affiliés.

[CAA Toulouse, 4 novembre 2025, n°23TL02237](#)

LE CDG ET VOUS



Instauration du Versement Mobilité Régional et Rural

A compter du 1er janvier 2026, des communes de notre région seront redevables d'une contribution complémentaire : le Versement Mobilité Régional et Rural (VMRR).

[**En savoir +**](#)



Au 1er janvier 2026, hausse du Smic de 1.18% et augmentation du minimum garanti

Au 1er janvier 2026, le SMIC est revalorisé à 12,02 € brut de l'heure. L'indice minimum de la fonction publique restant inchangé, une indemnité différentielle devra être maintenue pour les agents concernés.

[**En savoir +**](#)



L'entretien annuel : un moment clé pour votre évolution professionnelle

L'entretien annuel est un moment d'échange privilégié entre vous et votre encadrant. Il permet de faire le bilan de l'année écoulée, de valoriser vos réussites, de faire part des difficultés rencontrées et d'identifier les enseignements tirés de votre activité.

[En savoir +](#)



Les tarifs 2026 du Centre de Gestion sont disponibles

Ces nouveaux tarifs, applicables dès le 1er janvier 2026, concernent l'ensemble des services proposés par le CDG29.

[En savoir +](#)

[**> Toutes nos actualités**](#)

Le CDG recrute

- Médecin de santé au travail (F/H)

[Consultez nos offres](#)

L'apprentissage recrute

[Consultez les offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site emploi-territorial.fr

Le service intérim recrute

- Responsable voirie (F/H) – Secteur de Quimper
- Chargé d'exploitation des Unités de Valorisation Energétique et Organique des Déchets (F/H) – Secteur de Cornouaille

[Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

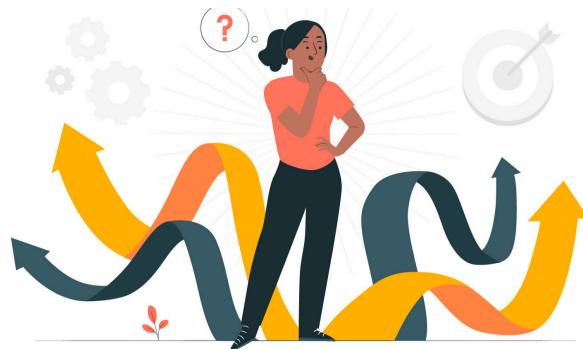
AGENDA DU MOIS



Élections municipales 2026 : réunions d'information sur l'organisation du scrutin !
Lundi 12 janvier 2026
Visioconférence Teams

À l'approche des élections municipales de 2026, nous vous accompagnons dans la préparation de cet événement majeur avec cette dernière réunion dédiée à l'organisation du scrutin.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : optimiser son CV interne en pratique
Jeudi 15 janvier 2025
CDG29 - Quimper

Un atelier pour les agents souhaitant construire ou actualiser leur CV et bénéficier d'un regard extérieur sur leur présentation.

[En savoir +](#)

[**> Tout l'agenda**](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)